



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

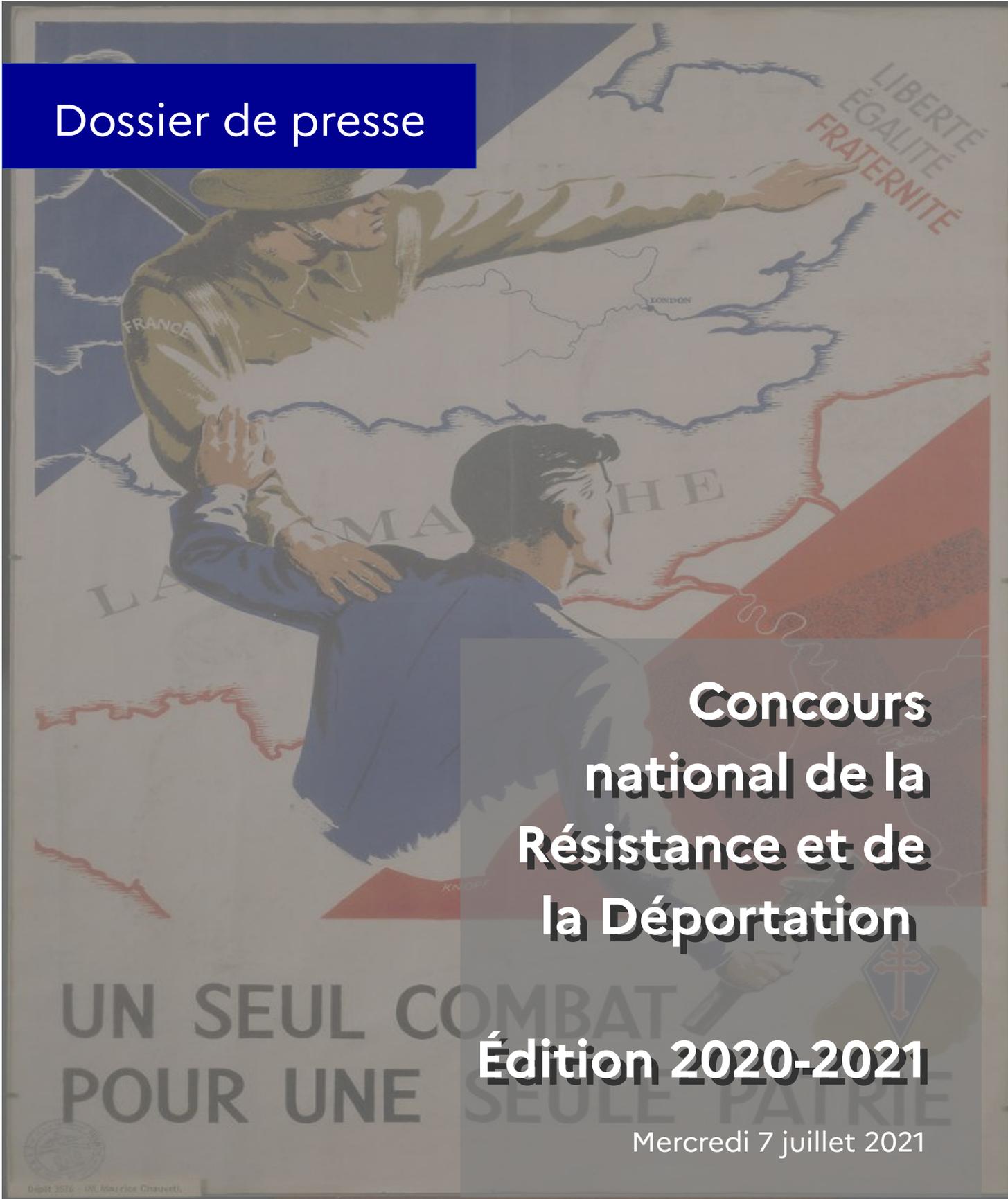


**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Vienne

Dossier de presse



**Concours  
national de la  
Résistance et de  
la Déportation**

**Édition 2020-2021**

Mercredi 7 juillet 2021



Depôt 2576 - (R) Maurice Chauvet,



# 1

## PRÉSENTATION DU CONCOURS ET THÈME 2021

Créé en 1961 par le ministre de l'Éducation Nationale à l'initiative de diverses associations (notamment la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance), le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) s'adresse aux élèves de collèges et de lycées.

Ce concours a une ambition éducative puisqu'il vise à :

- perpétuer chez les jeunes la mémoire des sacrifices consentis pour rétablir la République et ses valeurs ;
- transmettre les valeurs qui se rattachent aux droits de l'homme, aux principes de démocratie, tels que la liberté, la tolérance et la solidarité ;
- les aider à se préparer à la vie de citoyen et à la défense de ces valeurs dans le monde d'aujourd'hui.

Chaque année, **un thème national** est proposé aux élèves de troisième (collèges) et de lycées qui concourent dans différentes catégories selon les réalisations choisies.

Pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de ce concours, le thème de « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » était choisi. Cette nouvelle édition est composée de 20 élèves lauréats, représentant 4 collèges et 4 lycées de la Vienne.

Dans la Vienne, le jury s'est réuni le 4 mai dernier pour évaluer les devoirs individuels et les réalisations collectives. Ses membres attribuent en général deux ou trois prix par catégorie et par niveau (collège ou lycée). Dans la Vienne, un prix du civisme a été créé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), le prix spécial de l'œuvre nationale du Bleuet de France (ONBF). Les meilleures réalisations de chaque catégorie sont transmises au jury académique ; les productions académiques primées sont ensuite examinées par un jury national.

## **Organisation**

Le CNRD est un concours national organisé par la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Vienne et le Rectorat de l'académie de Poitiers (Pôle des valeurs de la République)

Deux types de réalisations sont possibles :

- Le devoir individuel en classe sous surveillance durant 2 heures au collège, 3 heures au lycée sans documentation personnelle.
- Un travail collectif sous forme de dossier papier, de réalisation numérique ou audiovisuelle.

## **Modalités d'évaluation**

Les réalisations sont évaluées par un jury départemental constitué de :

- professeurs en activité ou professeurs retraités œuvrant ou ayant œuvré pour le concours,
- représentants du rectorat de l'académie / Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vienne,
- le directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- représentants d'associations-filles des fondations figurant dans le jury national,
- représentants d'associations de résistants et déportés existant au niveau départemental.

## CLASSES DE TOUS LES LYCÉES

Première catégorie (devoir individuel)

Premier prix

Elliott BIZE - Lycée du Bois d'Amour, POITIERS

Deuxième prix

Clothilde SIMMAT- Lycée Victor Hugo, POITIERS

Deuxième catégorie (réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes)

Premier prix

Isabelle BICHET DELGADO et Nola SIMON  
Lycée Camille Guérin, POITIERS

Deuxième prix

Gaylord GIRAUDEAU et Noé VERGE  
Lycée du Bois d'Amour, POITIERS

Autres prix

Prix spécial de l'œuvre nationale du Bleuet de France (ONBF)

Clotilde BOURDEAU, Sophie ZORO et Héloïse BALTUS  
Lycée Union Chrétienne, POITIERS

## **CLASSES DE TROISIÈME DE COLLÈGE**

Troisième catégorie (devoir individuel)

Premier prix

Charline PETIET - Collège Jean Monnet, LUSIGNAN

Deuxième prix

Paul GRIMAL - Collège La Providence, POITIERS

Troisième prix

Angèle COURREGES - Collège Jean Monnet, LUSIGNAN

Quatrième catégorie (réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes)

Premier prix

Salomé FARAVEL-DIDINE et Cosima DUBOIS

Collège Gérard Philipe, CHAUVIGNY

Deuxième prix

Constance NIVET, Pauline LE MARCIS, Hermine DE LAAGE DE MEUX et Marie DU BOISGUEHENEUC

Collège Union Chrétienne, POITIERS

Troisième prix

Vivien POUX et Arthur DESMOULINS

Collège Union Chrétienne, POITIERS



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Contact presse :  
[pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)

[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)



@prefet86